

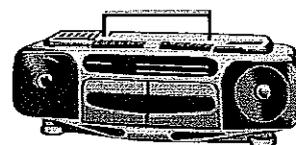
INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte:

- N'allez pas vers les lieux du sinistre.
Vous iriez au devant du danger.

- Écoutez la radio
Et respectez les consignes des autorités



FREQUENCE France Inter :	10 Mhz
FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :	103.1 Mhz
France bleu Breizh Izel	

- N'allez pas chercher votre enfant au collège pour ne pas l'exposer, ni vous exposer



- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.

- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).